

N° SIRET : 453 380 362 00021 - RM7

déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 07 00783 07 auprès du préfet de région de Rhône-Alpes, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

---

## **Présentation formation vannerie Animation ( 70 h)**

Document réalisé en mai 2021 - V1

### **Adresse et lieu de formation**

Atelier Archelle - 309 route du bois seigneur - Chalavouze - 07370 Sarras

**module 1** : 32 heures : Apprentissage des techniques du rond sur croisées pour de petits objets

**module 2** : 32 heures : Déclinaison des techniques du rond pour orienter la pratique vers de l'animation.

**module 3** : 6 h : Apport de connaissances théoriques (connaître les règles de prévention santé et sécurité au travail, connaître les besoins et outils spécifiques, connaître la matière et son mode de préparation)

**Objectifs** : La formation permet d'acquérir les connaissances pratiques et théoriques pour la réalisation de vanneries d'osier de formes rondes simples et de mettre en place une séance d'animation en vannerie d'osier et de rotin à travers de petits objets de forme ronde.

**Niveau d'entrée** : aucun

**Pré requis** : bonne aptitude physique

**Public visé** : Toute personne souhaitant intégrer la vannerie dans son activité professionnelle comme support d'apprentissage, de rééducation ou de médiation : Salarié actif, professionnel non salarié, demandeur d'emploi.

**Accessibilité** : me contacter pour les personne à mobilité réduite ou en situation de handicap

**Encadrement** : Le stagiaire sera suivi pendant son stage par Melle Rouillon Emilie, Artisan vannière diplômée de l'Ecole Nationale d'Osiériculture et de Vannerie, référente pédagogique, administrative et handicap.

**Modalité de sélection** : questionnaire et entretien individuel permettant un diagnostic préalable

Entrée permanente chaque mois, de septembre à juin en fonction des places encore disponibles au moment de la validation de votre dossier (par l'organisme financeur le cas échéant).

1 à 6 stagiaire(s)

Les **conditions tarifaires** par personne sont les suivantes :

Pas de frais de dossier

Coûts pédagogiques : 17 euros de l'heure en cas de prise en charge

12 euros de l'heure en financement personnel

Un devis est établi et est proposé au candidat, ainsi qu'un programme et un calendrier de formation.

La formation se déroule au rythme d'une semaine par mois afin d'assimiler les diverses notions et techniques et de prendre un peu de recul entre les 2 sessions.



## Moyens techniques et pédagogiques d'encadrement

### Les modalités pédagogiques

- le travail en atelier
- l'alternance de séquence théorique avec des séquences ( plus nombreuses) pratiques
- la remise des premières fiches techniques
- des exercices techniques progressifs
- le doublement des consignes : visuelles, orales, écrites,...
- La répétition des gestes ( positionnement des mains et des doigts, force à exercer, pression, relâchement, ...) et le travail en série propre à l'apprentissage de la vannerie
- la mise à disposition de livres et documents techniques de vannerie
- l'échange verbale et l'interaction avec d'autres stagiaires le cas échéant
- l'analyse de vanneries déjà réalisées
- la prise de note régulière est facilitée et incitée.

Un soin particulier est apporté à la façon de communiquer en fonction du type d'apprenant tant au niveau de sa personnalité que de ses capacités plus ou moins prononcées à la compréhension orales, écrites, visuelles,...

Les modalités pédagogiques sont portées à la connaissances du stagiaire lors de l'entretien orale et sur son programme de formation.

### Les éléments matériels

- atelier de 80 m2 de plain-pied
- Moyen matériel spécifique à la vannerie : bancs, sellettes, petits outillages ( battes, poinçons, sécateurs, ....), osiers, bacs de trempage, moules, lattes de bois, bois tourné, banc à éclisses, établi, ...

### L'encadrement

La formation est assurée par Mme Rouillon Emilie, artisan vannière depuis 2009, diplômée de l'Ecole Nationale de Vannerie, référente pédagogique, administrative et handicap.

La convention est remise au stagiaire, ainsi que le programme pédagogique, et le devis correspondant.

Un règlement intérieur est fourni au stagiaire rappelant les règles de bonne conduite, il doit être accepté et signé.

### Les modalités d'évaluation

Des contrôles des acquis réguliers sont réalisés durant la formation :

- de façon orale en interrogeant le stagiaire sur les choix qu'il doit faire pour la mise en œuvre de la vannerie demandée (choix des osiers, choix des techniques à mettre en œuvre, posture de travail, ...)
- de façon pratique grâce à la mise en œuvre répétitive des techniques et des points de travail appris, transposables sur d'autres formes - rond, rectangulaire, ovale.... et la vérification de la bonne exécution des points de travail demandés.

Ces contrôles permettent de vérifier de façon personnalisée les capacités et l'évolution du stagiaire, et de corriger les erreurs ou difficultés rencontrées le cas échéant assurant ainsi une progression continue.

A l'issue de la formation une attestation individuelle de formation est délivrée.